

COMPTE RENDU

Président : Pierre Chevalier

Secrétaire : Serge Peyraud

Élus :

Nombre de délégués :

en exercice : 102

présents : 87 (titulaires et suppléants)

votants : 99 (dont 12 pouvoirs)

PRÉSENTS (87) : Arfeuillère Christophe ; Arnaud Gérard ; Aubessard Anne-Marie ; Badia Maryse ; Barbe Gilles ; Barbe Patrice ; Bauvy Claude ; Beaumont Didier ; Bézanger Joël ; Bivert Frédéric ; Bodeveix Jean-Pierre ; Bodin Jean-Marc ; Bourzat Michel ; Boyer Laurence ; Brindel Stéphane ; Bringoux Jeanine ; Brugère Philippe ; Bujon Marc ; Chapuis Laëtitia ; Chaumont Michelle ; Chevalier Pierre ; Cornelissen Jacqueline ; Cornelissen Tony ; Couderc Daniel ; Courteix Pascal ; Coutaud Pierre ; Cronnier Pierrick ; Delbègue Jean-Pierre ; Delpy Daniel ; Devallière Sébastien ; Faugeron Guy ; Fiancette Yoann ; Fonfrede Alain ; Gautier Stéphanie ; Gibouret-Lambert Aurélie ; Granet Henri ; Guillaume Serge ; Guitard Jean-Pierre ; Jabiol Monique ; Jouve Nicolas ; Jouve Patrick ; Junisson Mady ; Lacrocq Michel ; Lafarguette Lionel ; Lanly Alain ; Laurent Nathalie ; Le Gall Nathalie ; Lepage Marie-Claude ; Loche Gérard ; Loge Jean-François ; Louradour Pierrick ; Magrit Gilles ; Mathes Pierre ; Michelon Jean-Marc ; Michon Jean-François ; Miermont Dominique ; Monteil Christiane ; Montigny Pascal ; Mouty Samuël ; Nirelli Catherine ; Padilla-Ratelade Marilou ; Pannetier Martine ; Parrain Céline ; Pelat Philippe ; Pesteil Michel ; Peyrat Nathalie ; Peyraud Serge ; Peyraud Stéphane ; Picano Carole ; Picard Nadine ; Prabonneau Sylvie ; Ratelade François ; Rebuzzi Franck ; Roche Philippe ; Sarfati Laurent ; Saugeras Jean-Pierre ; Saugeras Michel ; Sénéjoux Jacques ; Simandoux Nelly ; Sivade Alain ; Soulefour Marie-Christine ; Talvard Françoise ; Tur Christophe ; Valibus Michèle ; Ventadour Elisabeth ; Vimont Barbara ; Ziolo Eric.

POUVOIRS (12): Calla Tony (pouvoir à Gilles Barbe) ; Coulaud Danielle (pouvoir à Eric Ziolo) ; Delibit Sandra (pouvoir à Christophe Arfeuillère) ; Escurat Daniel (pouvoir à Pierre Chevalier) ; Gaertner Bernard (pouvoir à Stéphanie Gautier) ; Gantheil Robert (pouvoir à Philippe Roche) ; Juillard Patrice (pouvoir à Laëtitia Chapuis) ; Le Royer Sandrine (pouvoir à Patrick Jouve) ; Mazière Daniel (pouvoir à Claude Bauvy) ; Ribeiro Sophie (pouvoir à Marilou Padilla-Ratelade) ; Rougerie Christine (pouvoir à Jacqueline Cornelissen) ; Sauviat Jean-Marc (pouvoir à Michel Pesteil).

EXCUSÉS (5) : Bredèche Robert (représenté) ; Calonne Vincent ; Galland Baptiste (représenté) ; Gruat Xavier ; Urbain Jean-Yves.

Convocation adressée le 2 septembre 2020 par Pierre Chevalier, président.

Séance publique tenue à Ussel, à 18 heures.

Sur proposition du président, Serge Peyraud est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Conformément aux sujets inscrits à l'ordre du jour :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. CRÉATION ET DÉTERMINATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS OBLIGATOIRES (CIID ; CAO ; CLECT)

a) Commission d'Appel d'Offres : élection des membres

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

Le conseil communautaire :

- **CRÉE** la Commission d'Appel d'Offres à titre permanent pour la durée du mandat ;
- **NOMME** 5 membres titulaires et 5 membres suppléants comme suit :

Titulaires	Suppléants
Philippe Roche	Philippe Brugère
Alain Fonfrede	Michel Pesteil
Jean-Pierre Guitard	Eric Ziolo
Jean-François Michon	Jean-Marc Michelon
Serge Guillaume	Claude Bauvy

b) Création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs et détermination de sa composition

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Le conseil communautaire :

- **CRÉE** la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) ;
- **DÉSIGNE** les membres siégeant au sein de la commission comme suit :

Sandrine Le Royer	Bort-les-Orgues
Daniel Joly	Chaveroche
Christine Rougerie	Combressol
Christiane Monteil	Couffy-sur-Sarsonne
Sylvia Lucarini Bournas	Davignac
Franck Rebuzzi	Feyt
Maurice Rebeix	Merlines
Claire Berguer	Lamazière-Haute
Max Roussel	Latronche
Nathalie Peyrat	Feniers
Gérard Morin	Soursac
Gérard Loche	Saint-Germain-Lavolps

Alain Chaverroche	Neuvic
Alain Chevalier	Meymac
Monique Jabiol	Roche le Peyroux
Jacqueline Bezaud	Saint-Angel
Christian Geffroy	Saint-Etienne-la-Geneste
Jean-Pierre Bringoux	Sainte-Marie-Lapanouze
Philippe Soulet	Saint-Oradoux-de-Chirouze
Laurent Barrier	Saint-Pantaléon-de-Lapleau
Dominique Chazelle	Saint-Pardoux-le-Vieux
Gérard Moratille	Saint-Sulpice-les-Bois
Gérard Thomas	Saint-Victour
Hervé Massias	Sarroux-Saint-Julien
Michel Faubert	Sornac
Michel Pesteil	Ussel
Daniel Delpy	Valiergues
Jean-Marc Duchauze	Sérandon
Mercedes Borderie	Ambrugeat
Nathalie Le Gall	Monestier-Merlines
Bernard Chabanne	Saint-Bonnet-près-Bort
Evelyne Hotier	Saint-Exupéry-les-Roches
Isabelle Briquet	Saint-Etienne-aux-Clos
Jean-Luc Mondon	Poussanges
Jocelyne Arzac	Palisse
Monique Chèze	Saint-Pardoux-le-Neuf
Dominique Dupradeaux	Beissat
Michel Lacrocq	Malleret
Claude Muller	Chirac-Bellevue
Marc Gouyon	Alleyrat

c) Création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées et détermination de sa composition

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Le conseil communautaire :

- **CRÉE** la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées ;
- **APPROUVE** la composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées comme suit :
 - 1 titulaire et 1 suppléant par commune parmi les conseillers municipaux ;
 - 2 titulaires et 2 suppléants pour Haute-Corrèze Communauté.

2. ADHÉSION AUX ORGANISMES EXTÉRIEURS

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Le conseil communautaire :

- **APPROUVE** l'adhésion de Haute-Corrèze Communauté aux organismes suivants :
 - Syndicat de la Diège : service équipements collectifs ;
 - PNR Millevaches ;
 - Mission Locale arrondissement d'Ussel ;
 - Association des Gorges de la Haute-Dordogne ;
 - Association AVEC (VVF) ;
 - Syndicat Mixte Pays Haute-Corrèze Ventadour ;
 - SYMA A89 ;
 - Corrèze Equipement ;
 - Office communautaire de commerce et d'artisanat ;
 - Club d'entreprises Haute-Corrèze Eco ;
 - Syndicat Mixte de Méouze ;
 - SYTTOM 19 ;
 - Association AILE ;
 - Association Coup de Main ;
 - Station Sports Nature Haute-Dordogne ;
 - Station Sports Nature Haute-Corrèze ;
 - COPROD.
- **AUTORISE** le président à signer tout document lié à ces adhésions.

3. DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

Le conseil communautaire **DESIGNE** les représentants de Haute-Corrèze Communauté comme suit :

❖ Syndicat Mixte du Pays de Haute-Corrèze Ventadour

➤ **24 titulaires et 24 suppléants**

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Titulaires	
Christophe Arfeuillère	Philippe Roche
Aurélie Gibouret Lambert	Dominique Miermont
Philippe Brugère	Frédéric Bivert
Tony Cornelissen	Gilles Magrit
Eric Ziolo	Alain Fonfrede
Danielle Coulaud	Pierre Coutaud
Gérard Arnaud	Samuel Mouty
Serge Guillaume	Jean-François Loge
Pierre Chevalier	Jean-Marc Michelon
Franck Rebuzzi	Stéphanie Gautier
Jean-Pierre Guitard	Jacqueline Cornelissen
Mady Junisson	Jean-Pierre Delbègue
Suppléants	
Jean-Pierre Bodeveix	Bernard Gaertner
Pierrick Cronnier	Robert Gantheil
Alain Lanly	Jacques Sénéjoux
Nathalie Laurent	Catherine Nirelli
Nicolas Jouve	Claude Bauvy
Daniel Couderc	Jean-Yves Urbain
Xavier Gruat	Baptiste Galland
Patrick Jouve	Sylvie Prabonneau
Christiane Monteil	Laurence Boyer
Nathalie Le Gall	Pierrick Louradour
Michel Pesteil	Jean-François Michon
Didier Beaumont	Alain Sivade

❖ **Syndicat de la Diège**

Comité du Syndicat de la Diège

➤ **2 titulaires et 2 suppléants**

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Titulaires	Suppléants
Eric Ziolo	Michel Pesteil
Philippe Roche	Jean-Marc Michelon

❖ Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional Millevaches

➤ **5 titulaires**

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Titulaires
Philippe Brugère
Tony Cornelissen
Alain Fonfrede
Marc Bujon
Pascal Montigny

❖ Syndicat Mixte de Méouze

➤ **11 titulaires et 11 suppléants**

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Titulaires	Suppléants
Pierre Chevalier	Pierrick Louradour
Philippe Brugère	Laurence Boyer
Jean-Marc Michelon	Daniel Mempontel
Nathalie Peyrat	Corinne Chambragne
Michel Pesteil	Jean-Pierre Guitard
Carole Picano	Thierry Guinot
Gilles Magrit	Michel Fofingue
Marc Bujon	Mondon Jean-Luc
Philippe Roche	Alain Sivade
Guy Faugeron	Michel Lacrocq
Henri Granet	Philippe Soulet

❖ Comité de Massif du Massif Central

➤ **1 titulaire et 1 suppléant**

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Titulaire	Suppléant
Pierre Chevalier	Jean-François Michon

❖ Fond Forestier Limousin

➤ **1 titulaire et 1 suppléant**

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	---------------	-----------	------------	----------------

Titulaire	Suppléant
Jean-François Michon	Patrice Barbe

❖ [Association Haute-Corrèze Éco](#)

- 5 titulaires (dont le président et le vice-président en charge de l'économie)

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	---------------	-----------	------------	----------------

Titulaires
Pierre Chevalier
Christophe Arfeuillère
Tony Cornelissen
Philippe Brugère
Eric Ziolo

❖ [Initiative Creuse et Corrèze](#)

- 1 titulaire et 1 suppléant

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	---------------	-----------	------------	----------------

Titulaire	Suppléant
Pierre Chevalier	Christophe Arfeuillère

❖ [Corrèze Équipement](#)

- 1 titulaire et 1 suppléant

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	---------------	-----------	------------	----------------

Titulaire	Suppléant
Pierre Chevalier	Jean-Pierre Guitard

❖ [Office de commerce et d'artisanat](#)

- 5 titulaires

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	---------------	-----------	------------	----------------

Titulaires
Nadine Picard
Bernard Gaertner
Jean-Pierre Saugeras
Christophe Arfeuillère
Michelle Chaumont

❖ [SYMA A89](#)

- **9 titulaires et 5 suppléants**

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Représentants titulaires	Représentants suppléants
François Ratelade	Gérard Arnaud
Éric Ziolo	Jean-Pierre Bodeveix
Jean-Yves Urbain	Christine Rougerie
Bernard Gaertner	Philippe Roche
Jacqueline Cornelissen	Jean-Marc Michelon
Jean-Pierre Saugeras	
Daniel Escurat	
Pierre Chevalier	
Christophe Arfeuillère	

❖ [VVF Village](#)

- **1 titulaire**

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Titulaire
Pierre Chevalier

❖ [COPROD](#)

- **1 titulaire**

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Titulaire
Jean-Pierre Guitard

❖ [Fédération Départementale d'Electricité et d'Energie \(FEDEE\)](#)

- **1 titulaire et 1 suppléant**

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
Titulaire		Suppléant		
Jean-Pierre Delbègue		Patrice Barbe		

❖ SYTTOM 19

- **4 titulaires et 4 suppléants**

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

À LA MAJORITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 87	Contre : 3	Abstention : 9
Titulaires		Suppléants		
Daniel Escurat		Monique Jabiol		
Alain Fonfrede		Jean-Pierre Guitard		
Jean-François Loge		Jean-Marc Michelon		
Pierre Mathès		Michel Saugeras		

❖ Association d'insertion AILE

- **1 titulaire et 1 suppléant**

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
Titulaire		Suppléant		
Pascal Montigny		Nicole Berthon		

❖ Association d'insertion des Gorges de la Haute-Dordogne

- **1 titulaire et 1 suppléant**

M. Jacques Sénéjoux, président de l'association ne prend pas part au vote.

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

À L'UNANIMITE,

Votants : 98	Pouvoirs : 12	Pour : 98	Contre : 0	Abstention : 0
Titulaire		Suppléant		
Pascal Montigny		Jeanine Bringoux		

❖ Coup de main

- **3 titulaires**

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	---------------	-----------	------------	----------------

Titulaires
Nadine Picard
Xavier Gruat
Laurent Sarfati

❖ Collège de Bort-Artense

- 1 titulaire

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	---------------	-----------	------------	----------------

Titulaire
Sandrine Le Royer

❖ Conseil d'administration du lycée professionnel de Bort-Artense

- 1 titulaire et 1 suppléant

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	---------------	-----------	------------	----------------

Titulaire	Suppléant
Danielle Coulaud	Patrick Jouve

❖ Conseil de surveillance de l'Hôpital de Bort-les-Orgues

- 1 titulaire

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	---------------	-----------	------------	----------------

Titulaire
Nadine Picard

❖ Conseil de surveillance de l'Hôpital d'Ussel

- 1 titulaire

Votants : 99	Pouvoirs : 12
--------------	---------------

Martine Pannetier et Pierrick Cronnier se portent candidats.

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

Ont obtenu :

- Martine PANNETIER : 54
- Pierrick CRONNIER : 24
- Abstentions : 16
- Non exprimés : 5

À LA MAJORITÉ,

Titulaire
Martine Pannetier

❖ Etablissements scolaire d'Ussel

- Collège Voltaire
 - 1 titulaire et 1 suppléant

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Titulaire	Suppléant
Philippe Pelat	Céline Parrain

- Lycée Bernart de Ventadour
 - 1 titulaire et 1 suppléant

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Titulaire	Suppléant
Philippe Roche	Philippe Pelat

- Lycée professionnel Bernart de Ventadour
 - 1 titulaire et 1 suppléant

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Titulaire	Suppléant
Robert Gantheil	Christophe Tur

❖ CFA les 13 Vents

- 1 titulaire et 1 suppléant

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Titulaire	Suppléant
Pascal Montigny	Jean-Pierre Delbègue

❖ **Mission Locale de l'Arrondissement d'Ussel**

➤ **7 titulaires et 7 suppléants**

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Titulaires	Suppléants
Gilles Magrit	Pierre Coutaud
Dominique Miermont	Stéphanie Gautier
Philippe Brugère	Michel Bourzat
Marie-Christine Soulefour	Jean-Yves Urbain
Eric Ziolo	Jean-Marc Michelon
Pascal Montigny	Nicole Berthon
Martine Pannetier	Sandra Delibit

❖ **Station Sport Nature Haute-Corrèze**

➤ **7 titulaires et 7 suppléants**

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Titulaires	Suppléants
Gilles Barbe	Didier Beaumont
Bruno Raynaud	Tony Calla
Philippe Brugère	Jean-Pierre Saugeras
Baptiste Galland	Alain Fonfrede
Aurélie Gibouret Lambert	Nathalie Le Gall
Michel Pesteil	Philippe Pelat
Philippe Roche	Michelle Chaumont

❖ **Station Sport Nature Haute-Dordogne**

➤ **Représentants de droit + 1 suppléant :**

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Titulaire	Suppléant
Pierre Chevalier	Bernard Gaertner
Michel Pesteil	

❖ **Radio Bort Artense**

➤ **1 titulaire**

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

À L'UNANIMITE,

Votants : 99	Pouvoirs : 12	Pour : 99	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Titulaire
Pierre Chevalier

Monsieur Jean-Marc Bodin, maire de Saint-Victour quitte la séance.

La séance se poursuit donc dans les conditions de quorum suivante :

Nombre de délégués :

- en exercice : 102
- présents : 86 (titulaires et suppléants)
- votants : 98 (dont 12 pouvoirs)

4. OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE : APPROBATION DES STATUTS ET DÉSIGNATION DES MEMBRES

a) Approbation de la proposition de modification des statuts

À L'UNANIMITE,

Votants : 98	Pouvoirs : 12	Pour : 98	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Le conseil communautaire :

- **APPROUVE** la proposition de changement des statuts de l'Office de tourisme Communautaire ;
- **AUTORISE** le président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

b) Désignation des représentants

L'assemblée renonce à l'unanimité au vote à bulletin secret.

À L'UNANIMITE,

Votants : 98	Pouvoirs : 12	Pour : 98	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Le conseil communautaire :

- **DESIGNE** 11 élus titulaires et 11 élus suppléants afin de représenter Haute-Corrèze Communauté dans le collège 1 au sein du comité de direction comme suit :

Titulaires	Suppléants
Pierre Chevalier	Christophe Arfeuillère
Philippe Brugère	Jean-François Loge
Mady Junisson	Nathalie Le Gall
Dominique Miermont	Bernard Gaertner
Stéphanie Gautier	Frédéric Bivert
Michelle Valibus	Henri Granet
Michel Pesteil	Jean-Pierre Guitard
Eric Ziolo	Patrice Juillard
Alain Fonfrede	Pascal Montigny
Christophe Tur	Monique Jabiol
Serge Guillaume	Françoise Talvard

ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

5. DISSOLUTION DU SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDES POUR LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGER EN CREUSE (SME) – VALIDATION DE LA CLÉ DE RÉPARTITION

À L'UNANIMITÉ,

Votants : 98	Pouvoirs : 12	Pour : 98	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Le conseil communautaire :

- **ADOPTE** les critères de répartition suivants :
 - 1- Prise en charge d'une action de prévention des déchets portée à la connaissance du SME par l'un de ses membres en 2019 : Acquisition par la Communauté de Communes Creuse Grand Sud de 2 conteneurs à l'usage d'une ressourcerie pour un montant de 8 504,00 € HT. Ce montant est déduit du solde de la subvention ADEME perçue dans le cadre du portage d'un programme local de prévention des déchets.
 - 2- Répartition du solde de la subvention versée par l'ADEME au SME dans le cadre d'un programme local de prévention des déchets (2012-2017) dont le montant de 8 504,00 € mentionné ci-dessus a été déduit, soit 132 976,39 €, entre les 7 membres du Syndicat qui ont participé à ce programme. Cette répartition est faite au prorata de la population de l'ensemble des communes creusoises pour lesquelles chacun de ces membres est en charge de la prévention et de l'élimination des déchets ménagers et assimilés (données INSEE 2017).
 - 3- Répartition du solde de l'actif du Syndicat, soit 6 691,00 € entre ses 9 membres. Pour le Département, la répartition est faite au prorata de sa population totale (donnée INSEE 2017). Pour les 8 autres membres, la répartition est faite au prorata de la population de l'ensemble des communes creusoises pour lesquelles chacun d'entre eux est en charge de la prévention et de l'élimination des déchets ménagers et assimilés (données INSEE 2017).
- **RÉPARTI** l'actif entre les membres du Syndicat conformément au tableau suivant :

Dénomination	Montant
Département de la Creuse	3 345,50 €
SICTOM de Chénérailles	18 707,87 €
SIVOM d'Auzances / Bellegarde	16 822,11 €
Communauté de Communes Creuse Confluence	38 491,59 €
Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine	6 323,49 €
Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest	21 130,21 €
Communauté de Communes Creuse Grand Sud	37 306,87 €
Communauté de Communes Haute Corrèze Communauté	4 307,43 €
EVOLIS 23	1 736,32 €
TOTAL	148 171,39 €

Monsieur Jean-Marc Michelon, maire de La Courtine quitte la séance.

La séance se poursuit donc dans les conditions de quorum suivante :

Nombre de délégués :

- *en exercice : 102*
- *présents : 85 (titulaires et suppléants)*
- *votants : 97 (dont 12 pouvoirs)*

RESSOURCES

6. MODIFICATION DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION DE LA COMMUNE D'USSEL

À LA MAJORITE,

Votants : 97	Pouvoirs : 12	Pour : 95	Contre : 2	Abstention : 0
---------------------	----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Le conseil communautaire :

- **VALIDE** la révision de l'attribution de compensation 2019 et 2020 de la commune d'Ussel présentée au rapport ;
- **REGULARISE** la somme due par Haute-Corrèze Communauté sur les versements qui interviendront en septembre, octobre, novembre et décembre 2020.

7. DÉCISIONS MODIFICATIVES DE CRÉDITS N°1

a) Décision modificative n°1 au budget principal

À L'UNANIMITE,

Votants : 97	Pouvoirs : 12	Pour : 97	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	---------------	-----------	------------	----------------

Le conseil communautaire :

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 au budget primitif 2020.

b) Décision modificative n°1 au budget annexe déchets

À L'UNANIMITE,

Votants : 97	Pouvoirs : 12	Pour : 97	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	---------------	-----------	------------	----------------

Le conseil communautaire :

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 au budget primitif 2020.

c) Décision modificative n°1 au budget annexe SPANC

À L'UNANIMITE,

Votants : 97	Pouvoirs : 12	Pour : 97	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	---------------	-----------	------------	----------------

Le conseil communautaire :

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 au budget primitif 2020.

8. DÉPENSES À IMPUTER AU COMPTE « 6232 – FÊTES ET CÉRÉMONIES » ET « 6257 – FRAIS DE RÉCEPTION »

À L'UNANIMITE,

Votants : 97	Pouvoirs : 12	Pour : 97	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	---------------	-----------	------------	----------------

Le conseil communautaire :

- **APPROUVE** la prise en charge au compte 6232 « Fêtes et cérémonies » des dépenses suivantes :
 - d'une manière générale, l'ensemble des biens, services et objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies tels que, par exemple, diverses prestations et cocktails servis lors de cérémonies officielles et inaugurations, les vœux de nouvelle année,....
 - les fleurs, bouquets, gravures, médailles, coupes, plaques et cadeaux offerts à l'occasion de divers événements et notamment lors des naissances, mariages, décès, départs à la retraite, mutations, ou encore lors de manifestations sportives, culturelles ou de réceptions officielles,
 - le règlement des factures de sociétés et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations lors de ces cérémonies,
 - les frais d'annonces et de publicité liés aux manifestations.
- **APPROUVE** la prise en charge au compte 6257 « Frais de réception » des dépenses liées aux frais de réception à l'occasion de rencontres professionnelles en lien avec les compétences de la communauté de communes : invitations de personnalités ou relations de travail au restaurant, organisation de pots, de repas...

9. PARTICIPATIONS AUX ORGANISMES DE GROUPEMENT 2020 : AJUSTEMENTS

À L'UNANIMITE,

Votants : 97	Pouvoirs : 12	Pour : 97	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	---------------	-----------	------------	----------------

Le conseil communautaire :

- **APPROUVE** les concours, subventions et participations comme indiqués au rapport.
- **AUTORISE** le président à effectuer toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

10. ASSUJETTISSEMENT À LA TVA POUR LA VENTE DE TERRAINS À BÂTIR

À L'UNANIMITE,

Votants : 97	Pouvoirs : 12	Pour : 97	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	---------------	-----------	------------	----------------

Le conseil communautaire :

- **AUTORISE** le Président à solliciter l'assujettissement à la TVA concernant la vente de terrains à bâtir auprès des services fiscaux.

11. DÉROULEMENT DE CARRIÈRE ET TABLEAU DES EFFECTIFS

À LA MAJORITE,

Votants : 97	Pouvoirs : 12	Pour : 96	Contre : 0	Abstention : 1
--------------	---------------	-----------	------------	----------------

Le conseil communautaire :

- **APPROUVE** les créations de postes comme présentées au rapport ;
- **S'ENGAGE** à inscrire les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés au budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet.

12. PERSONNEL OCCASIONNEL ET SAISONNIER

À L'UNANIMITE,

Votants : 97	Pouvoirs : 12	Pour : 97	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	---------------	-----------	------------	----------------

Le conseil communautaire :

- **APPROUVE** la création des emplois non permanents ci-après pour l'année 2020 :
 - 1 emploi non permanent à temps complet ou non complet pour exercer les fonctions de Chef(fe) de service culture, sports nature et patrimoine au sein de la Direction proximité et citoyenneté correspondant au grade **d'attaché territorial**. La rémunération sera calculée par référence aux grilles indiciaires afférentes correspondant à un échelon compris dans une fourchette entre le premier et le onzième échelon du grade.
 - 1 emploi non permanent à temps complet ou non complet pour exercer les fonctions de chef(fe) de service adjoint(e) médiathèque au sein de la Direction Proximité et citoyenneté correspondant au grade **d'assistant de conservation**. La rémunération sera

calculée par référence aux grilles indiciaires afférentes correspondant à un échelon compris dans une fourchette entre le premier et le treizième échelon du grade.

- **AUTORISE** le président à recruter et conclure les contrats d'engagements correspondants.
- **S'ENGAGE** à inscrire les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés au budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet.

AFFAIRES DIVERSES

La séance du conseil communautaire est levée à 20h15.

Le prochain conseil communautaire se déroulera le 1^{er} octobre 2020 à 18 heures à Meymac.

Procès-verbal établi à Ussel, le 10 septembre 2020.

Le président

Pierre Chevalier

